

Cercottes en 1914 : Les personnes , les services et les biens

Cercottes en 1914 : Les personnes , les services et les biens

Le document ci-après est un fac similé extrait de l'annuaire général d'Orléans et des communes du Loiret pour l'année 1914.

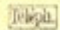
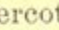
A la veille de la Grande Guerre il dresse un inventaire des personnes, des entreprises, des services et des biens que l'on trouvait cette année là dans nos communes si chères à nos mémoires.

CERCOTTES. — 1,389 hectares. — RN. n° 20, Paris à Toulouse. — CI. n° 2, de Cercottes à Terminiers (E.-et-L.). — Ruisseau : les Retrèves. — Dist. d'Orléans : 10 kil. — Dist. du chef-lieu de canton : 11 kil. — Population : 411 hab. — 123 électeurs. — Fête patronale : Saint-Martin, 1^{er} dimanche de juillet. — BT. 1 Pl. —

Orléans

32

Artenay

✉ Facteur-receveur,  à Cercottes. — τ, (ST)  P.-O. (Paris à Orléans), à 113 kil. de Paris.

Administration et Conseil municipal

MM. Guiblet, maire ; Lejeune (Henri), adjoint ; Fougeu, Madre, Brisson, Paul Néret, Chevalier, Armand Huet, Allézy et Lucien Méret, conseillers municipaux,

Curé : M. l'abbé Schneyder.

Instituteur et secrétaire de mairie : M. Houzé. — Institutrice : Mad. Houzé.

Maréchal des logis de gendarmerie : M. Girard. — Brigadier forestier : M. Venot. — Chef de station : M. Martinet. — Garde champêtre : M. Jubin. — Gardes-chasses : MM. Pescheux, Pouget, Furet (Charles).

Percepteur : M. Imbert, à Chevilly. — Facteur-receveur : M. Jourdain. — Agent voyer : M. Verron, à Artenay. — Sapeurs-pompiers : M. Madre, lieutenant ; M. Lefèvre (Cyrille), sergent-major ; 25 sapeurs.

Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers : M. Madre, président ; M. Lejeune, vice-président ; 90 membres honoraires. — Société de tir « L'Avenir » ; président : M. Ranchet (Maurice).

Médecin de l'Assistance publique : M. le D^r Louis Gassot, à Chevilly.

Commerce et Industrie. — Aubergiste : Poil-Bonneau. — Battage (ent. de) : Lefèvre (Henri). — Charrons : Marotte, Lejeune. — Épiciers : Maxime Jubin, Ménager, Aubry. — Fruitier : Barthélémy. — Maçonnerie (entrep. de) : Jousset (Henri). — Maréchal : Bouché. — Menuisier : Sevin. — Tonnelier : M. Ménager. — Vins et liqueurs (débits de) : Boucher. (Voir épiciers et aubergiste.)

Propriétaires : MM. Levé, Ponroy, Jacob, Maxime Johanet, de Vilmorin.

Fermiers : MM. E. Guiblet, au Chêne-Brûlé ; Maurice Fougeu, à l'Épinette ; Brisson, à la Borde ; Lejeune, au Bourg ; Léon Millet, aux Ventes-Longues ; Paul Néret et Gabriel Millet, au bourg.